

«Bien, mais aurait pu mieux faire»

La Chambre de commerce tire le bilan de l'action gouvernementale

La Chambre consacre la sixième édition de son bulletin économique «Actualité & Tendances» au bilan de la législature 2004-2009. L'occasion aussi de définir les enjeux à venir.

FABRICE BARBIAN

«L'analyse qui se veut à la fois critique et objective, est basée sur les recommandations que la Chambre avait formulées à l'équipe gouvernementale à l'issue des élections du 13 juin 2004», est-il précisé en introduction du document d'une centaine de pages, disponible via internet (www.cc.lu).

Quatre grands axes comme autant d'enjeux prioritaires avaient été définis, à savoir la diversification continue et la promotion efficace du pays en tant que terre d'accueil et site d'investissement privilégié, la formation et la recherche, la promotion de l'esprit d'entreprise, ainsi que la consolidation des finances publiques et de la sécurité sociale.

OUI, MAIS...

En ce qui concerne la promotion du pays et la diversification de l'économie, la Chambre salue les progrès réalisés en la matière et la création d'outils y dédiés. Mais elle regrette que les stratégies visant à développer l'économie ne donnent pas leur pleine mesure car de nombreuses contraintes, notamment administratives et législatives (rigidité du droit du travail), subsistent. Des faiblesses qui plombent la compétitivité qui s'est d'ailleurs détériorée à en croire le dernier classement publié par l'International Institute for Managing Development (IMD) qui a vu le Luxembourg dégringoler de la 5^e à la 12^e place entre 2008 et 2009.

Pour la recherche et la formation, le bilan est contrasté. La Chambre se félicite des avancées dans le domaine de la recherche et de l'innovation, notamment des crédits en hausse accordés à l'université ou l'instauration de contrats de performance avec la recherche publique. Mais les réformes engagées en faveur de la formation professionnelle comme de l'enseignement primaire, souffrent, selon la Chambre, d'un manque de lisibilité qui en pénalise l'efficacité.

Dans le domaine de la promotion de l'esprit d'entreprendre, les initiatives gouvernementales visant à soutenir et ac-

compagner les créateurs d'entreprise sont jugées pertinentes.

En ce qui concerne les finances publiques et la sécurité sociale, «dossiers cruciaux» souligne la Chambre de commerce, de nombreux engagements gouvernementaux ont été tenus, en matière de charges sociales ou de niveaux d'imposition, par exemple. Mais la réduction attendue des dépenses de fonctionnement de l'État n'est pas au rendez-vous, balayée par la crise financière et économique (qui a, dans d'autres domaines, assurément servi d'accélérateur!).

AGIR VITE ET BIEN

Si le plan de relance 2008-2009 adopté pour pallier les effets de la crise est salué par la Chambre, elle invite expressément le prochain gouvernement à se saisir prioritairement du dossier «dépenses publiques» en adoptant des «mesures concrètes et incisives».

Une invitation qui vaut égale-

ment pour le système de protection sociale ou bien encore le rétablissement de la compétitivité. Autant de dossiers qui nécessitent de véritables réformes. D'autres acteurs économiques, notamment l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), partagent d'ailleurs ces priorités.

Ces recommandations, parmi beaucoup d'autres, nouvelles ou récurrentes, la Chambre de commerce ne manquera pas de les détailler dans un document qui sera publié courant juin.



Sur 100 pages, la Chambre de commerce analyse, une par une, l'ensemble des recommandations formulé au gouvernement lors de son arrivée au pouvoir en juin 2004. Un puzzle socio-économique qui s'avère, fine, tout en contraste